Proposition sur les cotisations - années 2025/2026

Préambule

Il est important de rappeler que les cotisations du PI demeurent inchangées depuis 22 ans (notamment depuis 2002).
Pour plus d'informations, l'évolution complète des cotisations à partir de 2002 est présentée en annexe (voir **Annexe A**).

Au cours de cette même période, le coût de la vie a augmenté de plus de 50% et, dans cette analyse des cotisations pour les années 2025/2026, force est de constater que ce pourcentage va encore augmenter.

Un autre élément important ressort de l'examen de l'évolution du salaire moyen italien (voir **Annexe B**). Face à cette stabilité de nos cotisations au cours de plus de 20 ans, les salaires nets moyens en Italie ont plus que doublé, passant de 700 euros à 1 688 euros.

Évolution du nombre des membres

Le nombre de nos membres a progressivement diminué au cours des dernières années.
L'augmentation de 151 membres enregistrée en 2023 n'a pu qu'infléchir quelque peu l'érosion de leur nombre, qui a toutefois diminué de 737 membres au total au cours des cinq dernières années (voir **Annexe C**).
Au 31.12.2015, il y avait précisément 9 727 membres, ce qui signifie qu'en 8 ans nous avons perdu 1 283 membres.

Situation des finances

Au cours des huit dernières années, afin de ne pas augmenter les cotisations, nous nous sommes concentrés sur les économies et la rationalisation du travail.
Tout d'abord, je voudrais souligner que, au cours des années 2016/2017, nous avons réajusté notre structure administrative, ce qui nous a permis d'économiser des ressources opérationnelles.
Pendant les années suivantes, nous avons entrepris une réorganisation générale des activités, ce qui nous a permis de réaliser des économies adéquates. Par exemple, notre magazine, qui était publié sous forme imprimée et envoyé à tous nos membres en 4 éditions par an, a été réduit à 3 éditions, dont une seulement en version papier.

La plupart des réunions, tant du Comité de Présidence que du Conseil International, se déroulent par voie télématique.
Jusqu'à présent, nous avons réussi à maintenir toutes nos initiatives de base pour les clubs, ainsi que toutes nos activités institutionnelles à l'international.

Malheureusement, à la mi-janvier, nous avons reçu une communication du CIO nous informant d'une nouvelle diminution de la subvention octroyée à notre association.
Regrettablement, ces dernières années, la subvention du CIO est passée de 91 000 euros à 55 000 euros (voir **Annexe D**).
Il faut rappeler que, pendant les années du Covid, le CIO a vu baisser ses produits financiers, notamment sous le profil des recettes publicitaires. Par conséquent, toutes les associations reconnues par le CIO ont vu diminuer les subventions octroyées par celui-ci et, actuellement, il n'y a aucune indication quant aux subventions futures.

Malgré les importantes économies réalisées, la clôture des états financiers de l'exercice 2022 a nécessité la libération de réserves s'élevant à 110 000 euros, tandis que la clôture 2023 a déterminé une libération supplémentaire de 27 000 euros. Malgré ces dégagements de réserves précédemment constituées, l'exercice 2022 s'est soldé par une perte de 6 972 euros et l'exercice 2023 par une perte de 569 euros.
En effet, les réserves importantes constituées au fil des années, qui ont culminé à 264 295 euros au 31.12.2021, se sont réduites à 126 295,75 euros au 31.12.2023, en deux ans seulement. Cette réserve résiduelle représente le minimum indispensable pour une gestion financière prudente, vu entre autres que le budget 2024, actualisé en fonction de l'évolution de la situation, prévoit une nouvelle perte d'exploitation importante.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, une augmentation adéquate des cotisations des membres est absolument nécessaire et indispensable pour nous permettre de poursuivre nos activités en assurant des conditions financières adéquates.
Par rapport à il y a quelques années, les cotisations des membres et les subventions du CIO touchées actuellement par le PI ont baissé respectivement de 60 000 euros et de 36 000 euros, soit au total près de 100 000 euros en moins par rapport au passé.
Pour l'avenir, j'espère que le nombre de membres pourra au moins être stabilisé, voire augmenté, comme j'ai fait part à plusieurs reprises aux Présidents de District. En revanche, nous devons rester prudents quant aux subventions futures du CIO, qui pourraient encore diminuer.

Proposition d'augmentation des cotisations

À ce stade, compte tenu de ce qui précède, nous devons augmenter de manière significative les cotisations des membres, à raison d'au moins 110/120 000 euros au total.
Ce montant nous permettra de remplir adéquatement nos tâches liées à l'action internationale du Mouvement panathlonien, si nous voulons maintenir ce profil. Nous ne pouvons donc pas nous permettre d'étayer notre action sur des ressources financières précaires.

La proposition pour les cotisations 2025/2026 envisage, comme par le passé, la différenciation des cotisations en fonction de la capacité économique et financière des différents États.

PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

En conclusion, les cotisations suivantes sont proposées :

1. Pérou, Paraguay, Équateur, Bolivie, Togo **augmentation de EUR 4** (de 18 à **22 euros**)
2. Brésil **augmentation de EUR 6** (de 24 à **30 euros**)
3. Chile, Uruguay, Mexique, Argentine **augmentation de EUR 8** (de 28 à **36 euros**)
4. Portugal **augmentation de EUR 12** (de 44 à **56 euros**)
5. Tous les autres Pays **augmentation de EUR 14** (de 52 à **66 euros**)

Si cette proposition était retenue, les cotisations augmenteraient comme il suit :

Groupe 1	149 membres x 4	**EUR**	**596**
Groupe 2	212 membres x 6	**EUR**	**1 272**
Groupe 3	203 membres x 8	**EUR**	**1 624**
Groupe 4	33 membres x 12	**EUR**	**396**
Groupe 5	7 781 membres x 14	**EUR**	**108 934**
	TOTAL AUGMENTATION	**EUR**	**112 822**
			==========

Rapallo, le 19 février 2024
Stefano Giulieri